



Wallonie

Commune de La Louvière

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame Faraci Clara demeurant à la Rue de Fontaine 265/A à 7134 Leval-Trahegnies.

Le terrain concerné est situé à l'Avenue de l'Europe 52 à 7100 Saint-Vaast et cadastré Saint-Vaast (6) section D n° 177 S 22.

Le projet consiste en la transformation et l'extension d'une habitation existante et transformation de bâtiments annexes.

Le projet nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40. du Code du Développement Territorial (CoDT) étant donné que celui-ci s'écarte **de l'article 16 « Unité de construction en ordre ouvert »** du Guide Communal d'Urbanisme (GCU) en ce qui concerne les points suivants :

- article 4.16-4) toitures et matériaux de toiture** stipulant que les toitures et matériaux de toiture seront à deux versants alors que **l'extension du volume principal est étudié en toiture plate.**
- article 5.16-5) matériaux d'élévation** stipulant que les constructions jumelées sont réalisées à l'aide de matériaux d'élévation identique. **La maison jumelée propose une brique de parement de ton rouge-brun alors que le projet prévoit une brique de parement de ton brun - gris.**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial - Bureau 4 - Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de Mlle Le Bon par téléphone au 064/27 79 59 , dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale, 1 - auprès du Développement territorial.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du
27/05/2021 au 10/06/2021 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communalë, 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@lalouviere.be